



problème résiliation mutuelle

Par **yenmit**, le **05/05/2011** à **11:16**

Bonjour,rnrnj'ai voulu résilier ma mutuelle. Ne sachant pas la date d'anniversaire j'ai tel on m'a répondu que c'était la 30 juin et que pour cela je devais envoyer un recommandé un mois avant. J'ai fais tout cela et maintenant je reçois un courrier me disant que la date de résiliation est le 31 décembre. Bien entendu par téléphone je n'arrive à avoir personne. Que puis je faire?rnmrci beaucoup pour votre aide

Par **Nico37**, le **07/12/2011** à **01:13**

il n'y a pas de date anniversaire si vous avez une complémentaire santé régie par le code de la mutualité contrairement au code des assurances. Renseignez vous pour trancher et maintenant faites jouer la loi Chatel